

Canadian Centre  
for Foreign Policy  
Development



Centre canadien  
pour le développement  
de la politique étrangère

---

125 Sussex Dr. Ottawa, Ontario K1A 0G2

**LES ENTREPRISES CANADIENNES ET LA  
CONSOLIDATION DE LA PAIX**

Par Jean-François Rioux, Francisco-José Valiente, Christian Geiser  
Chaire Téléglobe\*Raoul-Dandurand en études stratégiques  
et diplomatiques, Université du Québec à Montréal

le 31 octobre 2000 (Montréal)

**1006.14F**

ISBN: E2-229/2000F-IN  
0-662-85630-9

---

Tel.: (613) 944-8278  
Internet address: <http://www.cfp-pec.gc.ca> Fax: (613) 944-0687

# LES ENTREPRISES CANADIENNES ET LA CONSOLIDATION DE LA PAIX

le 31 octobre 2000

## INTRODUCTION

Ce projet vise à mieux connaître le rôle des entreprises canadiennes dans les pays aux prises avec les conséquences de la violence politique à grande échelle. Nous voulons savoir si les entreprises canadiennes opérant dans des pays ayant connu de graves problèmes de violence politique ont adapté leurs pratiques à la résolution des conflits et à la réhabilitation des sociétés.<sup>1</sup>

La question des entreprises dans le domaine de la consolidation de la paix n'a pas encore été abordée en détail et de façon comparative. Lorsque l'on pense à la consolidation de la paix, on pense généralement à un processus impliquant le gouvernement local, les autres acteurs politiques locaux, les gouvernements étrangers, les OIG, les ONG étrangères et la société civile locale.<sup>2</sup> Les entreprises sont le plus souvent négligées dans cette analyse. Pourtant, il faut tenir compte de ces acteurs, pour plusieurs raisons.

Il faut d'abord rappeler que les entreprises peuvent parfois avoir une influence négative sur la consolidation de la paix. Si leurs actions ne sont pas en accord avec les besoins de la réconciliation nationale, les firmes peuvent mettre en péril les progrès réalisés par les autorités politiques et la société civile. Des politiques inconsidérées des sociétés canadiennes à l'étranger peuvent contredire les déclarations officielles et les programmes d'aide du gouvernement canadien favorisant la sécurité humaine et la consolidation de la paix.<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Par «entreprises», on entend ici les structures sociales dont la fonction première est de produire ou d'échanger des biens et des services. Le monde des entreprises comprend les firmes privées à but lucratif, mais comprend aussi certaines sociétés de la Couronne qui investissent à l'étranger. Il ne faut pas négliger le mouvement coopératif qui vise à améliorer la situation financière de ses membres par des opérations économiques lucratives. Cependant, nous n'incluons pas dans cette étude les petites entreprises. En parlant des entreprises canadiennes opérant à l'étranger, nous sous-entendons donc ici les moyennes et grandes entreprises, c'est-à-dire celles qui ont plus de cinquante employés sur le terrain.

<sup>2</sup> Pour ce rapport, nous avons utilisé la définition de la consolidation de la paix proposée en 1992 dans *Un Agenda pour la paix* par l'ancien Secrétaire général des Nations unies, La consolidation de la paix est «une action menée en vue de définir et d'étayer les structures propres à raffermir la paix afin d'éviter une reprise des hostilités». En pratique, on peut dire que la consolidation de la paix implique des efforts de développement à court et moyen terme destinés à diminuer les occasions de conflits entre groupes, favoriser la réconciliation et l'entraide, améliorer la capacité des groupes à régler leurs problèmes de façon pacifique et, généralement, stimuler la croissance de la tolérance et de l'harmonie.

<sup>3</sup> Mais, l'étude des retombées néfastes des entreprises n'est pas de notre ressort ici.

D'autre part, les entreprises peuvent avoir un rôle positif sur le règlement des conflits, car elles ont une grande influence sur les communautés où elles sont implantées. L'impact des entreprises sur la résolution des conflits peut se faire de plusieurs façons. Par exemple, les politiques d'emploi ouvertes des entreprises constituent bien souvent des apports importants aux programmes de paix. L'exemple positif donné par une entreprise appliquant des politiques équitables et innovatrices peut se répercuter sur toute une région, une ville ou même un pays. Les entreprises privées peuvent aussi apporter une contribution significative au processus de paix en finançant certaines activités civiques et charitables. Les choix d'implications charitables des entreprises peuvent jouer un rôle d'appoint à celui des États et des ONG dans la promotion de la réconciliation nationale. Enfin, les entreprises peuvent faire leur part dans la promotion publique de la paix grâce à l'exemple de tolérance et de civisme que peuvent donner ses dirigeants. Ces effets peuvent être renforcés par la participation des propriétaires et gestionnaires de sociétés à des associations patronales ou autres.

L'impact des entreprises s'apprécie encore mieux si l'on mentionne la dimension temporelle. En effet, si l'action des intervenants étrangers dans la consolidation de la paix est souvent limitée au court et moyen terme, l'action des entreprises, elle, ne prend son vrai sens que dans le moyen et le long terme. Les entreprises seront toujours actives et influentes bien après que les Casques bleus, les travailleurs humanitaires et les fonctionnaires de l'ONU aient quitté le pays pour aller répondre à des crises dans d'autres régions du monde.

Pourtant, le rôle des entreprises a été peu étudié en relation avec la consolidation de la paix, ce qui s'explique par plusieurs facteurs. D'abord, plusieurs conflits se déroulent dans des pays très pauvres où l'activité économique du pays a été presque annihilée et les infrastructures détruites. Les entreprises ont alors été fermées ou ont fui le pays. Il y a aussi la question à savoir quelle est exactement la responsabilité sociale des entreprises. Plusieurs entreprises sont plutôt conservatrices dans leur définition de la responsabilité corporative et se refusent à entreprendre des actes visant la réconciliation nationale car elles estiment que cela n'améliorerait en rien leur rentabilité. Certaines entreprises s'excluent donc elles même du processus de paix, prétextant qu'elles ne doivent pas se mêler de politique et que c'est à l'État de régler les questions de conflits armés. Enfin, on peut attribuer l'abstention des compagnies de la consolidation de la paix à leur méconnaissance de ce thème. Après tout, la notion de consolidation de la paix n'a pas encore dix ans et on ne sait pas encore exactement ce qu'elle recoupe et comment la mettre en application. Il serait surprenant que les compagnies en sachent beaucoup sur un sujet qui est, somme toute, assez élué, même pour les organismes à vocation politique et humanitaire.

Pour cette enquête, nous avons identifié a priori certaines pratiques corporatives pouvant avoir un impact ponctuel sur la consolidation de la paix et avons tenté de vérifier si elles sont mises en pratique par des compagnies canadiennes :<sup>4</sup>

- Programmes de formation et d'éducation mettant l'accent sur la réconciliation, la résolution des conflits et la formation civique;

---

<sup>4</sup> Pour un aperçu de la méthodologie, voir l'annexe 1 du rapport.

- Provision de soutien humanitaire;
- Aide aux programmes de réintégration;
- Construction et reconstruction des infrastructures;
- Collaboration active avec les acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux dans la résolution des conflits;
- Application de politiques d'emploi ouvertes et intégration des employés de diverses provenances dans la main d'œuvre.

## ÉTUDES DE CAS

### *Bosnie-Herzégovine*

Dans l'ensemble des pays de l'ex-Yougoslavie les investissements canadiens et la place des entreprises canadiennes sont minimales en raison de la situation politique actuelle et passée. La Yougoslavie, même en dehors du giron de l'Union soviétique, avait un système économique basé sur les principes communistes. De fait, les compagnies étrangères avaient peu d'accès à ce marché. Les traditions de cette époque perdurent encore malgré la chute du bloc communiste. Les structures économiques déficientes qui ont contribué à l'éclatement de la Yougoslavie sont toujours en place et les réformes ont été entravées par l'éclatement des guerres.

En Bosnie, la bureaucratie, la corruption, les douanes, le système légal et un taux de taxes élevés découragent les investisseurs étrangers. Par ailleurs, le climat politique instable de la région effraie encore la plupart des investisseurs potentiels. Même si certaines multinationales telles Coca-Cola ou Volkswagen sont parvenues à faire des affaires en Bosnie ce fut au prix de nombreuses difficultés et dans des perspectives d'avenir difficile. De fait, les opportunités d'investir en Bosnie se retrouvent essentiellement au sein des vastes programmes de reconstruction des institutions internationales. L'Agence canadienne de développement international (ACDI) participe à plusieurs projets de reconstruction. Toutefois, ces travaux sont surtout effectués par les OIG, les ONG ou les entreprises spécialisées dans la consolidation de la paix. On ne retrouve pas de compagnies canadiennes correspondant aux critères définis pour cette étude.

Le financement majeur de la communauté internationale devant chuter considérablement après 2000, le secteur privé devra prendre la relève afin de permettre de maintenir la croissance économique. Les petites et moyennes compagnies qui ont bénéficié de l'aide étrangère pour se développer devront prendre la relève. La croissance économique bosniaque dépendra de celles-ci ainsi que du développement et de la restructuration des grandes compagnies déjà présentes.

### *Croatie*

La situation économique est plus favorable en Croatie qu'en Bosnie sans toutefois atteindre les résultats de la Slovénie qui est incontestablement le pays provenant de la dissolution de l'ex-Yougoslavie qui est le plus en avance démocratiquement et économiquement. Les sociétés

canadiennes hésitent donc encore à investir en Croatie. Toutefois, le changement de pouvoir, le retrait du HDZ (parti nationaliste de Franjo Tudjman) en faveur d'un gouvernement plus modéré et favorable à une ouverture vers l'occident, devrait, à moyen terme, rassurer les investisseurs étrangers. L'annonce Le ministre des Affaires étrangères, M. Lloyd Axworthy, et la ministre de la Coopération internationale, Mme Maria Minna, le 24 mars 2000, d'initiatives canadiennes visant à appuyer le processus de réforme en Croatie, démontre une volonté d'accroître les liens avec ce pays. Le secteur privé canadien devrait pouvoir bénéficier, à moyen terme, d'un climat plus propice à l'investissement.

La plupart des compagnies qui investissent en Croatie proviennent d'Allemagne, Suisse, France, Angleterre et Pays-Bas. Des liens historiques et géographiques expliquent cela. Toutefois, il faut souligner que les États-Unis et le Canada bénéficient d'une très bonne image en Croatie puisqu'ils ne sont pas associés à l'histoire de la région dans laquelle les puissances européennes ont constamment interféré au gré des besoins de leurs politiques étrangères.

Les principaux secteurs économiques de la Croatie sont les services et la fabrication légère. Les investissements canadiens en Croatie proviennent essentiellement de la diaspora croate au Canada. Par exemple, le plus grand centre commercial à Zagreb est le fruit d'un *joint-venture* croato-canadien financé par la diaspora. Un des rôles que peut jouer cette diaspora c'est d'amener une meilleure connaissance des valeurs inhérentes à la démocratie de marché. Cette connaissance permettra, par exemple, d'intégrer les anciennes compagnies d'État et les privatiser. La diaspora, à la différence des investisseurs traditionnels, veut reconstruire son pays. Cela explique son implication. Car il s'agit non seulement d'investir mais également de changer le mode de vie. Cela pourrait ainsi compléter la formation liée à la compréhension des affaires dans un système de démocratie de marché déjà présente dans de nombreux programmes d'aide.

En somme, bien que le secteur privé canadien soit pour l'instant peu présent dans les Balkans, l'évolution récente de la situation politique en Croatie pourrait favoriser une plus forte implication dans ce pays et ainsi compléter les efforts entrepris par les organisations internationales (ONG ou OIG). D'autre part, en raison de l'expertise canadienne dans le domaine des services, une plus grande implication du secteur privé canadienne est possible. Dans le cas de la Bosnie, bien que la situation soit moins stable, l'évolution à court terme, pourrait permettre aux compagnies canadiennes, non-spécialisées dans le reconstruction post-conflit, de prendre la relève et d'injecter les ressources nécessaires au relèvement de l'économie bosniaque. Finalement, la levée des sanctions contre la Serbie suite à l'élection de Vojislav Kostunica devrait favoriser le développement économique des pays limitrophes et ainsi augmenter les occasions d'affaires en Bosnie et en Croatie. Si le régime de Kostunica réussit à faire de la Serbie un élément stabilisateur dans les Balkans, les investisseurs, dont des canadiens, pourraient alors venir s'implanter et jouer un rôle important dans la reconstruction économique des Balkans.

## *Irlande du Nord*

La principale compagnie canadienne établie dans cette région troublée du Royaume-Uni est la société Bombardier qui exploite les usines du constructeur aérospatial Short dans le nord de Belfast. La société se targue d'une politique d'emploi équitable pour les deux communautés religieuses et de stimuler des activités sociales et communautaires favorisant la communication et l'intégration.

## *Liban*

On retrouve peu d'entreprises canadiennes au Liban. Même si il y a déjà eu des efforts de partenariats. Les tracasseries administratives, la réticence d'investir dans un pays lointain dissuadent les investisseurs canadiens. D'autre part le fort endettement du pays, la corruption et la situation politique encore instable sont également des facteurs ayant un impact négatif sur l'investissement étranger au Liban. Malgré tout, un projet de réforme économique est en cours ainsi qu'un nouveau plan quinquennal ce qui devrait rassurer les investisseurs et permettre, éventuellement, de retrouver les chiffres d'avant la guerre. (En 1977 le Canada exportait pour 62 millions de dollars alors qu'en 1998 le montant se chiffrait à 45 millions de dollars).

Bien que l'on retrouve certaines compagnies canadiennes au Liban, peu correspondent à nos critères de recherche. Ce sont souvent de très petites compagnies employant peu de travailleurs, et dont l'impact sur le processus de paix est difficilement quantifiable. Toutefois, d'importants projets canadiens ont lieu menés par CRC SOGEMA et SNC-Lavalin. Il s'agit de projets de longue durée destinés à reconstruire les infrastructures libanaises. Ces entreprises veulent remettre sur pied ou optimiser les performances de l'administration libanaise, l'objectif étant d'aider le pays à se doter d'une bonne gouvernance en renforçant les revenus du gouvernement par la taxation et par la modernisation de l'administration publique. Ceci devrait diminuer la corruption et favoriser la redistribution des richesses.

CRC SOGEMA travaille à un projet qui a comme principal objectif d'instaurer un système d'administration des taxes par le biais d'une réforme fiscale, le remaniement des procédés et par le développement d'un nouveau système informatique. Cela sous-entend une éducation tant des fonctionnaires que de la population quant aux mécanismes d'une fonction publique transparente et au service de la population. Pour sa part, SNC-Lavalin, en collaboration avec Bracknell et Postes Canada même un projet devant réhabiliter la Poste libanaise.

Un des effets directs du programme de taxation est l'éducation, tant des fonctionnaires que des citoyens. Ainsi, les fonctionnaires sont appelés à devenir plus respectueux des citoyens en leurs offrant des services de qualités. Ceci a comme effet de rapprocher la population du gouvernement et non plus d'encourager l'économie parallèle. Les citoyens ainsi que les fonctionnaires se voient expliquer leurs droits et responsabilités. Cela encourage le paiement des impôts et permet au gouvernement de fournir de meilleurs services à la population. La redistribution des richesses

menant à terme à un apaisement des tensions. L'amélioration des communications par la réforme de la poste, met non seulement en place un système au service de la population permettant d'optimiser les communications tout en favorisant la formation des personnes employées ainsi que du public en général, le conscientisant à ses droits et devoirs.

Pour y parvenir CRC SOGEMA et SNC-Lavalin ont écrit des guides ainsi que des communiqués de presse, procédé à des séances de formation et utilisé les médias électroniques notamment par le biais d'émissions télévisées. Par ces médias ces compagnies tentent non seulement de véhiculer les messages devant aider leurs programmes mais elles diffusent également l'éthique et les valeurs sous-jacentes incluses dans leurs politiques corporatives. Elles tentent également de développer l'esprit civique par des levées de fonds. Bien que le l'objet de ces levées de fonds ne soient pas nécessairement directement liées au processus de paix (ex : cancer), cela permet néanmoins de développer une cohésion du tissu social.

De plus, à l'instar de l'action de toutes les compagnies, un des effets directs de ces projets est non seulement d'engager et de former des personnes de la place mais également d'injecter des ressources financières dans le système économique du pays dans lequel elles ont des activités. Ainsi, cela permet de diminuer les tensions en favorisant l'emploi et la reconstruction. Le transfert de technologies et de savoir-faire est également non négligeable puisqu'il donne l'occasion au pays récipiendaire de se doter de moyens lui permettant d'accroître ses capacités économiques.

### *Afrique du Sud*

La fin de l'Apartheid et la transition au pouvoir de la majorité noire sous l'égide du président Mandela s'est effectuée assez rapidement et pacifiquement en Afrique du Sud. Toutefois, un conflit civil larvé existait depuis longtemps entre les partisans du pouvoir et leurs ennemis, lesquels se regroupaient dans des organisations politiques urbaines et des groupes de guérilla armés. La transition au pouvoir a mené à plusieurs tensions ouvertes entre ces mouvements politiques, auxquelles s'ajoutèrent les rivalités souvent violentes entre les différentes factions du mouvement anti-apartheid.

L'Afrique du Sud connaissait un développement économique certain, même avant la fin de l'ancien régime. La fin de l'Apartheid et la levée des sanctions ont renforcé ce mouvement de croissance. Cependant, les tensions politiques ne sont pas complètement terminées et on peut considérer que l'Afrique du Sud connaît encore une période de consolidation de la paix en même temps que de prévention des conflits. Les efforts du gouvernement sud-africain et de ses partenaires étrangers pour accentuer la réconciliation nationale sont nécessaires pour maintenir un climat favorable à l'investissement et à l'expansion économique.

De nombreuses compagnies canadiennes ont des investissements importants en Afrique du sud. Naturellement, on retrouve des entreprises minières telles que Placer Dome, Noranda, Antares et Falconbridge. Mais, il y a aussi des entreprises de services telles SNC-Lavalin et Hatch

Associates; des firmes commerciales telle La Baie et Home Hardware; des constructeurs comme Bombardier, Bell Helicopters et Pratt & Whitney. Dans l'agro-alimentaire, il y a George Weston, Seagram et McCain; dans les services financiers, on retrouve la Banque Royale; dans la haute technologie, il y a Newbridge et Nortel.

Les compagnies minières canadiennes possèdent des codes de conduite très élaborés et tentent de soutenir des activités susceptibles d'améliorer le sort de leurs communautés d'accueil. Elles tentent de poursuivre des politiques d'embauche et de promotion équitables. Elles mettent sur pied différents programmes de formation du personnel, de loisirs, d'œuvres charitables, de santé, etc. La compagnie Placer Dome, qui diminue fortement ses activités dans le pays, a même établi un programme pour assurer une transition plus facile après son départ pour ses ex-employés, leurs familles et les communautés dépendantes de ses installations.

### ***El Salvador***

La fin des conflits armés au Salvador, Guatemala et Nicaragua suite à la signature d'accords de paix a entraîné avec elle un retour des investissements étrangers, surtout dans les secteurs les plus en demande tels que l'agriculture et les mines. Ceci aide la réinsertion à la vie économique d'une grande partie de la population directement impliquée dans les conflits armés (anciens combattants *guerrilleros* et militaires démobilisés) ou même affectés par ceux-ci.

Huit ans après la signature des Accords, un esprit de réconciliation nationale s'est enfin établi au Salvador. L'arrivée du parti du Front Farabundo Martí de libération nationale en tête des élections législatives et municipales démontre non seulement la réouverture des espaces politiques locaux mais un regain de confiance au sein de la population locale et de la communauté internationale à investir pour que la société salvadorienne puisse prendre son propre développement en main.

Depuis la signature des accords de paix de 1992, la majeure partie des projets internationaux qui y ont eu cours ont fini par avoir un impact social important, notamment en matière d'éducation et de la réhabilitation des principales infrastructures sociales (tel que l'eau). L'intérêt manifesté par le secteur privé canadien s'est concentré dans l'aide et la consultation à l'intérieur de domaines tel que l'ingénierie civile, la distribution des matières énergétiques, le traitement des eaux et le secteur bancaire (implication de la Banque de Nouvelle-Écosse). La majorité des compagnies canadiennes eurent pour objectif d'établir des « joint ventures » avec des compagnies locales aidant du coup au raffermissement du tissu économique national.

Prenons le cas d'une firme de services qui travaille au Salvador à développer les capacités locales dans le cadre d'un programme à ambitions régionales. Bien que vastes, les objectifs d'une firme de consultation tel que CRC SOGEMA pourraient s'inscrire à l'intérieur du cadre de la consolidation de la paix. Selon son programme, « CRC SOGEMA croit en la nécessité de renforcer les capacités endogènes de tous les pays pour assurer un développement maîtrisé, équitable et durable de leurs ressources humaines et naturelles et ce en vue de contribuer à l'émergence d'un



monde plus stable et pacifique ». Ainsi, un de ses objectifs principaux vise le développement durable via l'appropriation par les dirigeants locaux des responsabilités dévolues initialement à des experts étrangers grâce au transfert des connaissances et méthodes de travail.

Le Programme d'appui aux initiatives régionales (PAR) d'Amérique centrale fut créé par CRC SOGEMA en vue « d'appuyer la modernisation économique des pays de la région par la voie d'une approche de développement durable et équitable, et par des moyens de coopération accrus. Son but est de créer un climat propice à la collaboration entre les pays d'Amérique centrale dans leurs tentatives de trouver des solutions permanentes à leurs problèmes communs de développement social et économique, et ce, au niveau national (Costa Rica, El Salvador, Honduras, Guatemala, Nicaragua) et régional. » Au Salvador, CRC SOGEMA agit à titre « d'agence de gestion du programme (AGP) » et son objectif principal consiste à contribuer à la reconstruction sociale durable du pays en promulguant « la promotion des droits de la personne, le renforcement de la vie démocratique et la contribution à des activités productives destinées à soulager la pauvreté ».

### ***Guatemala***

Après 36 ans de guerre civile et suite à la signature des Accords de paix de décembre 1996, la réinsertion des citoyens au processus de réconciliation nationale constitue un des plus importants éléments à l'implantation du cadre national de consolidation de paix au Guatemala. Celle-ci se réfère à la réinsertion à la vie productive et économique d'une grande partie de la population directement impliquée dans le conflit armé, tel les anciens combattants *guerrilleros* membres de l'*Union Nacional Revolucionaria Guatemalteca* (UNRG) et les militaires démobilisés qui représentent, depuis les premiers cessez-le-feu et la signature des Accords de paix, un tiers des forces armées. Il faut donc essayer de les réintégrer dans leur communauté d'origine, principalement dans les activités agricoles. Ceci implique la reconstruction des infrastructures adéquates à l'intérieur des communautés, la répartition des terres agricoles et l'autorisation du droit de cultiver, la formation pour la production de divers produits de base ainsi que le transfert de nouvelles techniques de production agricole.

La Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI) a été fondée par des institutions coopératives et mutualistes québécoises qui contribuent activement à ce projet de coopération. La paix étant souvent reliée à la consolidation de l'économie locale, il apparaît nécessaire que s'effectue une consolidation de l'entreprise non seulement au plan institutionnel ou organisationnel mais aussi au niveau économique et de formation. Ainsi, souvent qu'autrement, même si les agriculteurs sont généralement plus près de leurs terres, de leurs biens, ils ont besoin d'un appui sur des questions comme les méthodes de production ou l'environnement. On revient donc à cette question de consolider la paix en cherchant une harmonie non seulement avec les côtés économiques de l'entreprise, mais aussi avec les côtés environnementaux des agriculteurs.

L'objectif recherché au Guatemala à travers les projets agricole (Hortamaya) et forestier (Forestal Maya) consiste avant tout à établir des stratégies de programmation pour que les

bénéficiaires prennent en charge leur développement économique ainsi que leur propre réhabilitation. L'objectif de projet Hortamaya n'était pas de faire que du développement international, dans le sens d'assurer un subsistance, mais de voir à long terme ce que le projet pourrait créer comme richesse locale. Ceci permettrait aux agriculteurs locaux d'entrer dans une structure permanente les impliquant davantage aux prises des décisions (processus de marketing et de commercialisation) en leur donnant accès au marché. Il y a donc cette entreprise qui s'appelle CAMS Distribution Inc. (producteurs de carottes et de pois), qui avait déjà une expérience au Mexique, et qui a regardé comment elle pouvait s'impliquer avec le projet Hortamaya parrainé par le Socodevi. Les deux partenaires se sont mis d'accord pour échanger un canal de commercialisation et de distribution fourni par CAMS au Québec contre des produits de base fournis par la Fédération de coopératives agricoles (Fedecoag) au Guatemala.

Ce dont on s'aperçoit, depuis deux ans que le projet existe, c'est qu'il a offert à des petits groupes et organisations l'opportunité d'avoir accès à des marchés concrets. Le projet Hortamaya a débuté avec des groupes qui avaient de la difficulté, des réticences et des déchirements internes notamment sur la négociation des prix. Certains regroupement coopératifs eurent des problèmes politiques: un groupe ayant appuyé les paramilitaires et l'autre ayant appuyé une faction d'opposition. Aussi, à travers d'un objectif commun ou d'un marché commun aux deux groupes, certaines tensions purent être élaguées ou même modérées. Les groupes sont présentement beaucoup plus unis et ils ont un accès plus important au marché.

*Le projet Forestal Maya* implique la SOCODEVI, la Coopérative forestière de Girardville au Québec et les coopératives agricoles membres de la Fedecovera (Fédération de coopératives de Verapaz). Le projet recherche la «souténabilité» (une durabilité et un autodéveloppement). On vise à reboiser des terres défrâchées avant qu'il y ait une première coupe dans 13 ou 15 ans. Mais le projet vise également à stimuler d'autres types de production, comme le café, car le producteur guatémaltèque doit vivre de quelque chose entre-temps. C'est ce qui s'appelle de l'agroforesterie.

## ***Haïti***

Ce pays est le plus pauvre de l'hémisphère occidental et la situation politique y est encore instable. Les assassinats politiques y sont assez fréquents et la criminalité de droit commun est généralisée. Donc, les entreprises étrangères n'y affluent pas. Les grandes sociétés canadiennes y sont représentées principalement par SNC-Lavalin qui travaille sur un projet de courte durée pour construire une route, par la SOGEMA impliquée dans plusieurs petits projets, et par la Banque de Nouvelle-Écosse.

La Banque de Nouvelle-Écosse emploie plus de 80 personnes dans trois succursales à Port-au-Prince. Elle se vante de donner le bon exemple par une gestion harmonieuse de ses ressources humaines, mais ne cherche pas à répandre son modèle de relations de travail par des activités publiques. Elle participe à quelques actions de charité, rôle qui a été souligné par l'Ambassadeur canadien. La Banque de Nouvelle-Écosse affirme qu'elle contribue indirectement à la paix parce

qu'elle fut une des premières à ouvrir des prêts pour les petites et micro-entreprises. Toutefois, la banque ne s'éloigne pas beaucoup du modèle traditionnel de la compagnie qui ne s'aventure pas trop hors de ses activités profitables, notamment pour ne pas se faire accuser de faire de la politique.

### *Pérou*

Fatigués de la guerre avec le Sentier Lumineux et obligés de se conformer avec le régime semi-autoritaire du président Fujimori, les Péruviens se donnent maintenant pour objectif de créer les conditions sociales propices à la paix. Une compagnie telle que Cambior croit que les investissements qu'ils y effectuent, leur procurent un emploi, une dignité ainsi qu'une plate forme de connaissance données. « En leur donnant des emplois, disent-ils, ils laisseront leurs armes. » La peur face à un ennemi commun, le Sentier Lumineux, a donc pu s'estomper quelque peu avec la production d'une activité économique sociale qui a non seulement permit l'exploration et l'exploitation des ressources minières mais qui a instauré un climat de confiance local.

La majorité des compagnies canadiennes pouvant avoir un impact important à l'intérieur de la société péruvienne participent à l'exploration et à l'exploitation des ressources minières locales. Il va s'en dire que presque toutes ces compagnies installées au Pérou visent également à s'impliquer socialement auprès des communautés où leurs travaux ont cours. L'objectif, on s'en doutera bien, consiste en grande partie à se doter d'une bonne approche corporatiste. Néanmoins, leurs participation auprès des communautés locales se fait aux différents niveaux d'éducation, de santé et de reconstruction des infrastructures civiles (électricité, communications, etc.).

Cambior est une société internationale aurifère diversifiée avec des activités d'exploitation, de développement de projets et d'exploration partout dans les Amériques. Sa principale contribution en matière de réhabilitation et de consolidation sociale consiste en un support aux communautés principalement médical (dispensaires à la mine) ainsi que dans le domaine de la formation de cadres. Sur ce dernier point, mentionnons la volonté de Cambior de remplacer les Canadiens actuellement présents sur le terrain par des experts locaux ainsi que de favoriser un certain type de transferts de technologies en matière d'exploration minière.

L'arrivée d'une compagnie minière étrangère peut avoir des influences majeures dans la consolidation socio-économique d'une société éprouvé par des bouleversement internes. Ces influences ne se refléteront non seulement par l'emploi d'une main d'œuvre locale (qualifiée ou non) mais aussi par les ressources et l'activité économique et qu'elle génère. Cambior fit ainsi en sorte d'augmenter, les normes et les salaires des travailleurs même si elle devait par contre continuer à se soumettre aux normes salariales du pays (il n'était pas question de créer une inflation des salaires).

Les compagnies minières canadiennes peuvent encadrer les gens pour qu'ils apprennent à travailler ensemble selon des nouvelles normes (ingénieurs miniers et géologues qui travaillent normalement ensemble), tout en restant vigilants sur certaines formes de faire et leur trouver des solutions, notamment au sujet de la corruption.

## CONCLUSIONS

Malgré la couverture rapide de cette étude, on peut tirer un certain nombre de conclusions provisoires de notre revue des actions de certaines sociétés canadiennes dans les situations de consolidation de la paix.

D'abord, il faut mentionner que les compagnies canadiennes ne sont pas très bien représentées à l'étranger, surtout dans les zones de conflits. Les entreprises canadiennes ne connaissent pas un niveau de multinationalisation comparable à ce que l'on retrouve avec les firmes américaines, européennes ou japonaises. Il nous a donc été impossible de retrouver des sociétés canadiennes employant plusieurs dizaines de travailleurs dans certains pays sous étude. Il est donc peu probable que les sociétés canadiennes puissent avoir une grande influence dans la consolidation de la paix avoir, sauf peut-être dans des régions de forte extraction minière, ou grâce à certaines compagnies d'exceptionnelle importance (Bombardier/Short à Belfast).

Il faut souligner que la grande majorité des compagnies canadiennes sont peu familières avec les concepts de consolidation de la paix, de réconciliation, de résolution des conflits, de réadaptation, etc. Nos interlocuteurs furent parfois surpris d'entendre parler de ces sujets « exotiques » et d'apprendre que leur compagnie pourrait apporter une quelconque contribution à la paix dans le pays d'accueil, hormis fournir des emplois aux gens.

Les réactions les plus courantes des représentants d'entreprises canadiennes furent de déclarer que le rôle des firmes est d'investir pour créer des emplois, ce qui constitue un apport capital à la paix. Un de nos interlocuteurs nous a relaté sa conversation avec le président sud-africain qui lui a déclaré que ce dont son pays avait le plus besoin, c'était d'emplois. Naturellement, le représentant de la firme canadienne fut fier de déclarer que c'était là exactement ce que sa firme apportait à l'Afrique du Sud. Il n'y a pas à douter que cette contribution au niveau de l'emploi, de même que dans le savoir-faire et la technologie, est un des legs les plus importants que les compagnies puissent apporter à la consolidation de la paix, en autant qu'elles ne causent pas d'effets économiques, sociaux ou environnementaux négatifs.

Pour pallier à certains effets négatifs possibles de leurs activités, plusieurs compagnies canadiennes se sont dotées de codes d'éthique. Comme nous l'avions suspecté, les compagnies minières, qui doivent rester longtemps dans le pays et exploiter les minéraux, même durant les guerres, sont celles qui ont le plus à gagner des bonnes relations avec la population. Elles ont donc les codes les plus englobants et elles tentent de les appliquer dans les pays que nous avons étudié. Toutefois, même les responsables de ces compagnies aux codes de déontologie assez progressistes sont assez peu sensibilisés à la question de la consolidation de la paix. Néanmoins, ils mettent souvent en pratique des programmes destinés à améliorer leurs relations avec les autorités publiques et les communautés locales.

La plupart des codes d'éthiques des compagnies comprennent des allusions à la résolution des conflits, mais dans des termes assez généraux et qui sous-entendent le plus souvent la création de meilleures relations de travail dans l'entreprise. Dans la pratique, la plupart de nos interlocuteurs furent assez vagues quant aux possibilités de rôles de résolution de conflits en dehors des murs de l'entreprise. Pour avoir plus de précisions sur ce sujet, il nous faudrait parler plus aux responsables de sociétés canadiennes sur le terrain, une démarche qui pourrait être poursuivie dans des recherches ultérieures sur le sujet.

Il semble que les sociétés tentent d'appliquer la prévention/résolution des conflits dans l'entreprise aussi bien dans les cas d'après-conflit comme dans les cas de pays sans guerre. Par exemple, la compagnie Placer Dome est fière d'avoir mis en place des programmes exemplaires pour améliorer ses relations avec les collectivités locales dans ses opérations en République Dominicaine et en Papouasie Nouvelle-Guinée, pays qui ne sont pas en situation d'après-conflit. Mais, pour Placer Dome, éviter les conflits avec le pays d'accueil constitue une politique payante à long terme dans tous les contextes.

Les entreprises de type coopératif sont les plus sensibilisées à la question de la paix, car elles poursuivent des objectifs autres que le simple profit monétaire. Elles cherchent à stimuler la prise en charge de leur destin par les communautés locales, à accroître les compétences locales et à transférer leur savoir-faire et leur technologie. Leurs domaines d'action, l'agriculture, l'agro-alimentaire et la foresterie notamment, touchent de près aux intérêts des populations agraires qui constituent la majorité dans les pays en voie de développement.

Certaines compagnies canadiennes ne semblent pas très impliquées dans des activités sociales et charitables. Elles semblent se satisfaire d'offrir des stages à quelques experts ou étudiants locaux, à donner des subventions pour des programmes d'études dans les domaines qui les intéressent et à offrir des offrandes charitables. Pourtant, ces compagnies opèrent dans un environnement favorable à leurs activités, où les impôts corporatifs et individuels sont bas et où les marges de profits sont élevées.

Pour qu'elles deviennent plus conscientisées au fil des ans, il faudra que les organisations publiques et privées des pays d'accueil fassent plus de pressions pour obtenir des entreprises qu'elles dépensent plus au titre de leurs activités sociales et charitables. Les acteurs de la société canadienne devront aussi stimuler chez les entreprises un esprit de civisme et de responsabilité qui, intégré dans leurs codes de bonne conduite et dans leurs activités, les aidera à rentabiliser leurs opérations à long terme.

## ANNEXE 1: MÉTHODOLOGIE

La recherche pour cette étude s'est faite à partir de sources documentaires et d'entrevues. Les principales sources écrites consultées furent les sites Internet de compagnies canadiennes. Les entrevues furent le plus souvent réalisées au téléphone. Lors de la recherche documentaire et des conversations avec des fonctionnaires canadiens et des représentants d'entreprises, nous avons d'abord cherché à évaluer si les entreprises en question poursuivaient des activités sociales compatibles avec la consolidation de la paix, et si les activités sociales des entreprises différaient lorsque la compagnie opérait dans un contexte d'après-violence politique ou dans un contexte plus conventionnel.

Cette étude devait porter sur les compagnies canadiennes ayant des activités lucratives régulières dans dix pays vivant des situations post-confliktuelles. Ces compagnies ne devaient pas être spécialisées dans la sous-traitance et le soutien aux opérations de paix, mais être des compagnies effectuant des fonctions commerciales conventionnelles à l'étranger. Les chercheurs de la Chaire ont d'abord identifié 10 pays correspondant aux critères du Fonds : Le Guatemala, le Salvador, le Nicaragua, Haïti, le Liban, l'Afrique du Sud, la Croatie, la Bosnie, le Cambodge et le Royaume-Uni (Irlande du Nord). Tous ces pays ont connu des guerres civiles ou des situations de violence politique prolongée qui se sont terminées dans les dix dernières années. Plus tard, il fut décidé que le Cambodge serait remplacé par le Pérou -- qui a connu l'insurrection du *Sentier Lumineux* et de nombreux problèmes entre Indiens, métis et blancs -- parce que les chercheurs ont réalisé que plusieurs compagnies canadiennes opèrent dans ce pays, alors que le cas du Cambodge était moins propice à notre étude.

Les chercheurs de la Chaire ont porté leurs efforts d'abord sur les responsables canadiens du MAECI (volets politique et commercial) et de l'ACDI, tant ceux en poste à Ottawa que ceux sur le terrain (voir la liste de tous les appels effectués à l'annexe 3). En même temps, les chercheurs ont commencé à appeler certaines délégations étrangères au Canada. Il était prévu que ces responsables gouvernementaux pourraient procurer aux chercheurs : 1) des listes des principales compagnies établies dans les pays de concentration; 2) des informations sur les actions de consolidation de la paix de certaines firmes; 3) des contacts dans les compagnies canadiennes et dans les gouvernements locaux susceptibles d'offrir plus de renseignements sur ce sujet. Il était prévu que ces démarches allaient apporter beaucoup de données, lesquelles pourraient être complétées par des informations recueillies auprès de décideurs sur le terrain et dans les firmes canadiennes. Cependant, les chercheurs ont réalisé que l'information gouvernementale sur les compagnies canadiennes à l'étranger était souvent partielle et aussi plus ou moins confidentielle. Ils ont dû donner de nombreux coups de téléphone pour trouver ces informations, car les faits et gestes des compagnies canadiennes sont parfois peu connus des représentants du gouvernement canadien. En effet, certains agents du MAECI ne connaissent pas en détail les compagnies privées canadiennes établies dans leur pays de concentration ou ne sont pas au courant des actions prises par les compagnies hors de leurs activités lucratives. Les délégations étrangères au Canada n'ont pas toujours été coopératives, en partie parce que le sujet leur était peu familier et parce qu'elles connaissaient peu les firmes

canadiennes. De plus, les difficultés de communication avec les pays sous étude ont souvent ralenti les chercheurs. Donc, les démarches auprès du secteur gouvernemental ont pris beaucoup de temps et n'ont rapporté que quelques informations.

Une recherche dans l'Internet sur les compagnies canadiennes présentes à l'étranger aussi a été commencée, de façon à découvrir si ces compagnies font affaire dans les pays en question et si ces firmes dévoilent au public certaines des activités qu'elles y remplissent. Notre but fut d'identifier les firmes ayant les opérations les plus importantes à l'étranger. Pour des raisons de temps, nous avons évité les compagnies moins importantes, lesquelles sont peu susceptibles d'avoir assez d'investissements et d'employés sur place pour consacrer de l'argent à des programmes s'apparentant à la consolidation de la paix. En fait, il y a assez peu de firmes canadiennes de bonne taille à l'étranger, ce qui limite notre échantillon. La recherche sur Internet n'a pas apporté tous les résultats escomptés à cause de la maigreur des informations disponibles sur ces sites de compagnies. Cependant, cette recherche nous a fait connaître les codes de conduite de certaines compagnies et a parfois amené des renseignements sur des activités sociales des firmes.

L'équipe de la Chaire a ensuite commencé à appeler des compagnies canadiennes. Les chercheurs ont tenté d'entrer en contact avec les responsables des politiques corporatives et des codes d'éthique des compagnies. Ils ont expliqué leur sujet d'étude au téléphone et ont envoyé une lettre signée de M. Rioux les remerciant à l'avance de leur aide et résumant le projet. La lettre était accompagnée d'un texte d'une page expliquant la consolidation de la paix et décrivant les objectifs, la méthodologie, les commanditaires et les chercheurs principaux du projet. Plus tard, la lettre fut modifiée pour tenir compte du fait que plusieurs responsables de compagnies avaient peine à saisir le but de l'étude. La lettre révisée demandait simplement une entrevue sur les activités sociales et charitables de la firme, en mentionnant brièvement que nous cherchions à identifier comment ces programmes peuvent contribuer à la résolution des conflits et à la reconstruction.

Il a été plutôt difficile d'entrer en contact avec les responsables de compagnies. D'abord, il a parfois été ardu d'identifier les personnes les plus à même de nous informer, et les compagnies ont parfois eu des difficultés à cet égard aussi. De plus, les entreprises ont parfois dû entrer en contact avec leur personnel sur le terrain, ce qui a créé de nouveaux délais. Plusieurs responsables que nous avons tenté de rejoindre sont de niveau élevé et n'ont pas beaucoup de temps à leur disposition. De plus, ils étaient souvent en voyage. La nouveauté et l'exotisme du sujet n'ont pas aidé à la résolution de ces problèmes avec les firmes. Enfin, nous avons pu déceler une certaine méfiance et/ou un manque d'intérêt pour notre sujet de recherche.

Le plus souvent, nous avons dû éviter de parler de « consolidation de la paix », un terme inconnu de nos répondants et avons plutôt parlé de « résolution des conflits » ou de « prévention des conflits ». Les termes de « reconstruction » et de « réhabilitation sociale » ont parfois aussi éveillé l'attention des répondants. Quelquefois, il a fallu parler plus prosaïquement de « développement social » ou de « démocratisation ». Les entrevues téléphoniques avec les responsables de sociétés ne durèrent en général que 15-20 minutes. Certains représentants de compagnies ont aussi été

rencontrés en personne. Le ton de ces entrevues fut généralement courtois, mais il ne nous a pas toujours été possible de tirer des renseignements précis de nos interlocuteurs.